Image not found or type unknown

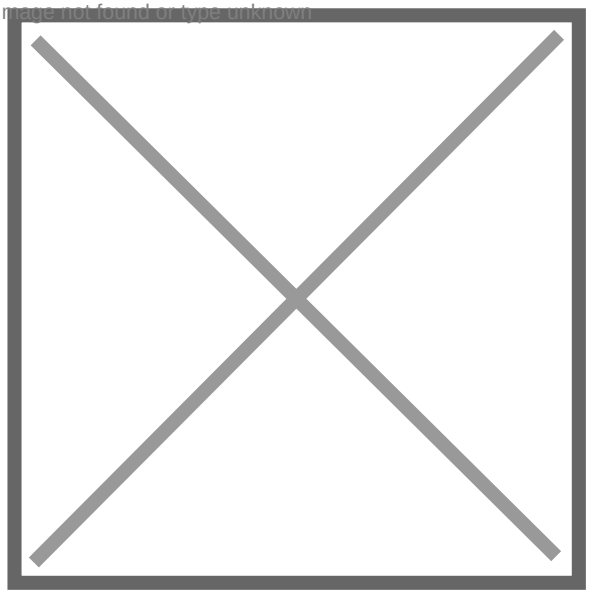

# Enlever un nom de famille a un enfant soit disant reconnu

Par **Krista**, le **01/12/2007** à **10:47**

Bonjou,
Je faisappelle a vous car je suis dans un cas un peu compliqué. Voila je me suis séparé d la mère de ma fill il y a cela 2 ans, ma fille avait en ce temps la 3 ans.
Mon ex amie a decider que je n'aurai plus aucun contacte avec ma fille. Cela fait maintenant 2 ans que je ne la voit plus et pourtant on habite a 1 kilometre.
Je me sui apercu et rste da le doute qu c'est bien ma fille car je n'est aucune attirance paternel pour elle. Donc premierement j'aimerai savoir si c'est bien ma fille car monex ame a ete faire seule la declatation et a donner mon nom, en a t-elle le droit? L'avoir fait sans moi et anticipee en plus de ca, et deuxiemement, est ce que je peux lui enlever mon nom meme s celle ci s'averer etre ma fille, car conaissant mon ex, elle serait capable de laisser mon nom et me reclamer une somme d'argent dans quelque annee. Repondez moi rapidement svp.
Merciiii
Kristo84

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés